

FNB indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC (CSBI)

Ce document contient des renseignements essentiels sur le FNB indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC. Vous trouverez plus de détails sur ce fonds négocié en bourse (FNB) dans son prospectus. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion d'actifs CIBC inc. au 1 888 888-3863 ou à info@gestiondactifscibc.com, ou visitez www.cibc.com/fnb.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

| | | | |
|---|-----------------|---------------------------------------|---|
| Date de création du FNB : | 23 janvier 2023 | Gestionnaire du fonds : | Gestion d'actifs CIBC inc. |
| Valeur totale au 30 novembre 2023 : | 7 959 488 \$ | Gestionnaire de portefeuille : | Gestion d'actifs CIBC inc. |
| Ratio des frais de gestion (« RFG ») : | 0,08 % | Distributions : | Revenu net, mensuellement, le cas échéant Reste du revenu net ou des gains en capital nets réalisés en décembre |

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 30 novembre 2023)

| | | | |
|---------------------------|---------------------------|---|--|
| Symbole boursier : | CSBI | Volume quotidien moyen : | Cette information n'est pas disponible car le FNB n'a pas encore terminé 12 mois consécutifs. |
| Bourse : | Bourse de Toronto | Nombre de jours de négociation : | Cette information n'est pas disponible car le FNB n'a pas encore terminé 12 mois consécutifs. |
| Monnaie : | Dollars canadiens (\$) CA | | |

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 30 novembre 2023)

| | | | |
|-----------------------------|--|---------------------------------------|--|
| Cours du marché : | Cette information n'est pas disponible car le FNB n'a pas encore terminé 12 mois consécutifs. | Écart acheteur-vendeur moyen : | Cette information n'est pas disponible car le FNB n'a pas encore terminé 12 mois consécutifs. |
| Valeur liquidative : | Cette information n'est pas disponible car le FNB n'a pas encore terminé 12 mois consécutifs. | | |

Dans quoi le FNB investit-il?

Le FNB cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement d'un indice d'obligations canadiennes à court terme qui mesure le rendement du marché des obligations canadiennes à court terme de qualité. Actuellement, le FNB cherche à suivre l'Indice Morningstar^{MD} Canada Obligations de base 1-5 ans^{MC} (l'« indice »), ou tout indice qui le remplace. Le FNB peut investir dans les titres constitutifs de l'indice et les détenir dans la même proportion environ que leur proportion dans l'indice, ou recourir à une stratégie d'échantillonnage consistant à détenir un portefeuille de titres constitutifs et/ou d'autres titres choisis par le gestionnaire de portefeuille dont les caractéristiques se rapprochent étroitement des caractéristiques d'investissement globales de l'indice.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 30 novembre 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 30 novembre 2023)

| | |
|--|-------|
| Gouvernement du Canada, 3,00 %, 2024/11/01 | 6,3 % |
| Gouvernement du Canada, 3,00 %, 2025/10/01 | 6,2 % |
| Gouvernement du Canada, 1,50 %, 2025/04/01 | 5,4 % |
| Gouvernement du Canada, 2,75 %, 2024/08/01 | 5,3 % |
| Province de l'Ontario, 1,75 %, 2025/09/08 | 4,7 % |
| Gouvernement du Canada, 2,75 %, 2027/09/01 | 3,9 % |
| Gouvernement du Canada, 0,25 %, 2026/03/01 | 3,8 % |
| Gouvernement du Canada, 1,00 %, 2026/09/01 | 3,7 % |
| Gouvernement du Canada, 2,25 %, 2024/03/01 | 3,5 % |
| Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,80 %, 2024/12/15 | 3,3 % |

Pourcentage total des dix principaux placements : 46,1 %

Nombre total de placements : 66

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (au 30 novembre 2023)

| | |
|---|--------|
| Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada | 53,7 % |
| Obligations de sociétés | 22,4 % |
| Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux | 18,2 % |
| Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux | 2,1 % |
| Obligations supranationales | 2,0 % |
| Trésorerie | 1,1 % |
| Obligations en devises | 0,7 % |
| Autres actifs, moins les passifs | -0,2 % |

Quels sont les risques associés à ce FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Gestion d'actifs CIBC inc. estime que le niveau de volatilité de ce FNB est **Faible**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Gestion d'actifs CIBC inc. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus du FNB.

Aucune garantie

Ce FNB n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB au cours de la dernière année. Les frais du FNB ont été déduits du rendement¹ exprimé. Ils réduisent le rendement du FNB. Il est donc possible que les rendements du FNB ne correspondent pas à ceux de l'Indice Morningstar^{MD} Canada Obligations de base 1-5 ans^{MC}.

¹ Les rendements sont calculés en fonction de la valeur liquidative du FNB.

RENDEMENTS ANNUELS

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible car le FNB n'a pas encore terminé une année civile complète.

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR 3 MOIS

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts du FNB sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible car le FNB n'a pas encore terminé une année civile complète.

RENDEMENT MOYEN

Cette section vous indique la valeur et le rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts du FNB. Cependant, cette information n'est pas disponible car le FNB n'a pas encore terminé 12 mois consécutifs.

Négociation des parts de FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB.

Établissement du prix

Les parts de FNB ont 2 types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le **cours acheteur** et le **cours vendeur**.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée **écart acheteur-vendeur**.
- En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À qui le FNB est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- cherchent à obtenir un revenu mensuel régulier;
- recherchent une exposition au marché des obligations canadiennes à court terme de qualité; et
- recherchent un placement à court ou à moyen terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous raporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre.

Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. COURTAGES

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. FRAIS DU FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB.

Au 30 juin 2023, les frais du FNB s'élevaient à 0,08 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

| | Taux annuel (en % de la valeur du FNB) |
|--|--|
| Ratio des frais de gestion (« RFG ») Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du FNB. | 0,08 % |
| Ratio des frais d'opération (« RFO ») Il s'agit des frais de transactions du FNB. | 0,00 % |
| Frais du FNB | 0,08 % |

Commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Gestion d'actifs CIBC inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Gestion d'actifs CIBC inc.
CIBC Square
81 Bay Street, 20th Floor
Toronto, ON M5J 0E7

info@gestiondactifscibc.com
[1 888 888-3863](tel:18888883863)
www.cibc.com/fnb

Indice Morningstar^{MD} Canada Obligations de base 1-5 ans^{MC} est une marque de commerce ou marque de service de Morningstar, Inc. qui est utilisée à certaines fins par Gestion d'actifs CIBC inc. aux termes de licences. Le FNB indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC n'est pas parrainé, endossé, vendu ni promu par Morningstar, et Morningstar ne fait aucune déclaration quant à l'opportunité d'un placement dans le FNB indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC.